

FAQ

- **A QUI S'ADRESSE L'INCUBATEUR FRUI'T ?**
- **QUELS SONT LES CRITERES DE SELECTION ?**
- **QUEL TEMPS ET ENGAGEMENT FAUT-IL DÉDIER AU PARCOURS ?**
- **QUEL SERA LE FONCTIONNEMENT CONCRET DU PARCOURS ?**



Vous ne trouvez pas les réponses à vos questions dans cette FAQ ?

Nous sommes là pour y répondre.

Tél. : 06 79 18 35 14

E-mail : contact@frui-t.fr



A QUI S'ADRESSE L'INCUBATEUR FRUI'T ?

- **Quels types de projets sont attendus pour intégrer FruiT ?**

FruiT s'adresse à des projets ancrés en Franche-Comté, répondant à des enjeux sociaux, environnementaux et/ou territoriaux et ayant une vocation de création ou développement d'activité économique.

- **Faut-il avoir déjà entrepris pour intégrer FruiT ?**

Non, il n'est pas nécessaire d'avoir déjà vécu une expérience entrepreneuriale pour intégrer FruiT ; toutefois des appétences en gestion de projets, une bonne motivation et la pertinence de votre projet par rapport à votre profil seront des aspects étudiés par le comité de sélection.

- **Faut-il avoir déjà créé son entreprise/déposé des statuts pour candidater ?**

Non. Le projet peut être en phase de pré-crédation ou déjà existant, mais il doit dépasser le stade de l'idée et présenter une réflexion avancée sur l'offre et le modèle économique.

- **Peut-on candidater seul ou faut-il être en collectif ?**

Les deux. FruiT est ouvert aux projets individuels comme collectifs.

- **Puis-je candidater si je suis en reconversion professionnelle ?**

Oui, tout à fait. Il faudra juste s'assurer d'avoir assez de temps disponible pour participer aux temps collectifs, aux rendez-vous individuels et à la construction du projet.

- **Un projet porté par une association peut-il candidater ?**

Oui, tout à fait. Une association ou toute autre structure déjà existante peut candidater pour proposer un projet de développement ou création d'activité.

- **Peut-on candidater si l'on est déjà accompagné par une autre structure ?**

Cela est possible au cas par cas. Contactez-nous pour en savoir plus.

- **Mon projet doit-il être labélisé pour que je puisse candidater ?**

Non, mais le projet doit s'inscrire dans une logique d'utilité sociale, territoriale ou environnementale, et partager les valeurs de l'économie sociale et solidaire.

- **Faut-il déjà avoir des clients ou des bénéficiaires ?**

Non, cela n'est pas nécessaire. Il faut cependant déjà avoir réfléchi au modèle économique du projet et à l'offre de service que vous souhaitez développer.





- **Puis-je candidater si mon projet n'est pas encore juridiquement créé ?**

Oui, tout à fait. Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà créé une structure juridique pour candidater et intégrer le parcours FruiT.

- **Puis-je candidater si mon modèle économique n'est pas encore stabilisé ?**

Oui, tout à fait. Nous n'attendons pas que vous ayez un modèle économique stabilisé, mais que vous ayez déjà réfléchi et posé les bases ou les contours de ce modèle économique.

QUELS SONT LES CRITERES DE SELECTION ?

- **Combien de temps dure le parcours FruiT ?**

Le parcours d'incubation commencera le 23 & 24 Avril 2026 et se terminera le 10 & 11 Décembre 2026, soit une durée de 9 mois.

- **Combien de temps faut-il consacrer au parcours chaque mois ?**

Le parcours nécessite un engagement réel et régulier. Les porteurs doivent être disponibles pour participer aux temps collectifs (1 à 2 journée environ 1 fois par mois), aux rendez-vous individuels et travailler activement sur leur projet entre les séances.

- **Est-il possible de suivre FruiT en parallèle d'un emploi salarié ?**

Oui, il est tout à fait possible de concilier le parcours FruiT et votre emploi salarié, si ce dernier vous permet d'avoir suffisamment de temps à accorder au développement de votre projet, et de suivre les sessions collectives ainsi que l'accompagnement individuel.

- **Les temps collectifs sont-ils obligatoires ?**

Oui. Une présence régulière est attendue pour favoriser la dynamique collective et les échanges entre pairs. Si toutefois un impératif urgent advient, vous pourrez être excusé.

- **Y a-t-il des temps en présentiel en dehors de mon territoire proche ?**

Les temps en présentiel au cours du parcours d'incubation se dérouleront à Besançon.





QUEL TEMPS ET ENGAGEMENT FAUT-IL DÉDIER AU PARCOURS ?

- **Le parcours est-il en présentiel ou à distance ?**

Le parcours combine des temps en présentiel (ateliers collectifs) et des temps à distance (accompagnement individuel).

- **À quoi ressemblent les temps collectifs ?**

Il existe plusieurs types de temps collectifs : les séminaires et les temps collectifs ouverts aux partenaires. Les séminaires durent une journée (sauf le séminaire d'intégration, celui du 18 et 19 juin et le séminaire de clôture d'une durée de 2 jours) et proposent des apports théoriques et des temps de mises en pratique sur votre projet.

La séance de co-développement et l'événement de clôture sont ouverts aux partenaires et aux membres de notre écosystème local.

Ces temps collectifs sont basés essentiellement à Besançon sur une plage horaire 9h-17h.

- **Qui intervient pendant le parcours ?**

La plupart des séminaires sont animés par les membres de FruiT : Cluster Jura, Coopilote et France Active Franche-comté. Certains seront (co)animés par des partenaires. Des témoins inspirants seront également invités sur ces temps pour partager leur expérience entrepreneuriale.

- **Y a-t-il un référent ou un accompagnateur dédié par projet ?**

Oui, chaque candidat intégrant le parcours FruiT se verra attribuer un référent accompagnateur qui vous suivra tout au long du parcours. L'attribution de votre accompagnateur sera faite dès la première séance du parcours.

- **Le parcours est-il le même pour tous les projets ou adapté à chacun ?**

Le parcours est le même pour tous les projets. C'est-à-dire que vous participerez tous aux temps collectifs et bénéficierez tous d'un accompagnement individuel. Seul ce dernier pourra être adapté à votre projet et vos besoins.

- **Qu'est-ce que FruiT va m'apporter concrètement ?**

Le parcours d'incubation de FruiT vous permettra de structurer, développer, tester et lancer votre activité, à travers les 3 grandes étapes suivantes :

- 1- Clarifier et poser les bases de mon projet : vous aider à préciser l'utilité sociale et structurer les contours du projet
- 2 - Structurer et tester : vous outiller pour formaliser leur modèle économique et mettre en place une expérimentation de votre projet
- 3 - Consolider et se projeter : vous accompagner concrètement dans le déploiement de leur activité





- **Le parcours permet-il de rencontrer d'autres acteurs du territoire ?**

Oui, et c'est justement la force de ce parcours, vous mettre en réseau avec les acteurs (institutionnels, entrepreneurs, financeurs...) de l'écosystème local.

- **FruiT aide-t-il à identifier ou mobiliser des financements ?**

Tout à fait, des séminaires sur les thématiques du modèle économique et de la stratégie financière aborderont cette question. Des partenaires financiers seront mobilisés sur les ateliers de co-développement et l'évènement de clôture. Enfin l'accompagnement individuel a également pour objectif de vous aider à détecter des financements.

- **Le parcours est-il payant ?**

Non. Grâce au soutien de nos partenaires que sont la Caisse des Dépôts et Consignations, la Région Bourgogne-Franche-Comté et le Crédit Agricole Franche-Comté, le parcours est entièrement gratuit pour les projets sélectionnés.

QUEL SERA LE FONCTIONNEMENT CONCRET DU PARCOURS ?

- **Comment candidater à FruiT ?**

La candidature se fait via un formulaire à remplir en ligne, disponible sur le site internet dans l'onglet "candidater" pendant la période d'appel à projets.

- **Quels sont les critères de sélection ?**

Les critères principaux sont : l'ancrage territorial en Franche-Comté, le niveau de maturité du projet (au-delà du stade d'idée), la réponse aux enjeux sociaux, environnementaux et/ou territoriaux et la vocation à créer ou développer une activité économique.

- **Y a-t-il d'autres critères pris en compte ?**

Oui, la sélection prend également en compte la motivation du porteur, sa disponibilité pour suivre le parcours et sa capacité à s'engager dans une dynamique entrepreneuriale et collective.

- **Puis-je échanger avec l'équipe avant de candidater ?**

Oui. L'équipe FruiT est disponible pour répondre à vos questions via les infocoll, tous les mardis de 8h30 à 9h30 ou de 13h à 14h, via le formulaire de contact ou la hotline dédiée. Nous organisons également une tournée du territoire dont vous pourrez retrouver les dates via nos réseaux sociaux.





- **Combien de projets seront retenus ?**

Pour la première promotion 2026, 8 projets seront retenus.

- **Comment se déroule la sélection ?**

Après réception et analyse des dossiers, les candidats seront recontactés par une personne de l'équipe afin de s'assurer que le dossier est complet et que le ou la candidate correspond bien aux attentes. Ensuite les dossiers seront présentés au comité de sélection qui les étudiera et en sélectionnera 8 pour intégrer la première promotion 2026.

- **Qui compose le comité de sélection ?**

Le comité de sélection sera composé des équipes de Clus'Ter Jura, Coopilote et France Active Franche Comté, ainsi que des partenaires de FruiT et d'entrepreneurs du territoire franc-comtois.

- **Les projets non retenus reçoivent-ils un retour ?**

Oui, nous prendrons soin de recontacter toutes les personnes ayant candidaté, même si elles ne sont pas retenues pour intégrer le parcours. Nous nous efforcerons de les rediriger si besoin vers d'autres dispositifs d'accompagnement.

- **Est-il possible de recandidater lors d'une prochaine promotion ?**

Tout à fait ! Cette année 2026 est une première pour nous, mais nous avons la volonté d'inscrire cet incubateur franc-comtois dans le paysage de l'accompagnement de projets du territoire.

